

Note du Comité des gouverneurs des banques centrales au sujet des propositions de la Commission des CE pour doter le FECOM d'une structure administrative (7 mars 1975)

Légende: Le 7 mars 1975, le secrétariat du Comité des gouverneurs des banques centrales rédige une note à l'intention du président du Comité Erik Hoffmeyer, portant sur les propositions «estimées prématurées» de la Commission des CE pour doter le FECOM d'une structure administrative, ainsi que sur l'intérêt manifesté par la Banque nationale suisse à l'égard du «serpent monétaire».

Source: Points à évoquer avec le Gouverneur Hoffmeyer, Président du Comité. 7 mars 1975. Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la Communauté économique européenne.

Archives de la Banque centrale européenne.

Copyright: (c) Banque centrale européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_du_comite_des_gouverneurs_des_banques_centrales_au_sujet_des_propositions_de_la_commission_des_ce_pour_doter_le_fecom_d_une_structure_administrative_7_mars_1975-fr-03d8868c-6606-4f2e-98c9-2064e27eb631.html

Date de dernière mise à jour: 26/11/2012

Comité des Gouverneurs
des banques centrales des Etats membres
de la Communauté économique européenne

7 mars 1975

Secrétariat



Points à évoquer avec le Gouverneur Hoffmeyer,
Président du Comité.

1. Proposition de la Commission visant à doter le FECOM d'une structure administrative

Après les avis du Comité monétaire et du Comité des Gouverneurs peu favorables à l'égard de cette proposition qu'ils estiment prématurée, le Parlement européen a rendu un avis qui "approuve en principe cette proposition" et "attend du Conseil une décision immédiate". L'avis du Comité économique et social qui n'a pas encore été transmis semble devoir être plutôt réservé.

Le Conseil a décidé, le 19 décembre dernier, de se saisir de la proposition de la Commission après avoir recueilli les avis des quatre organes mentionnés ci-dessus; il pourrait donc le faire à sa session du 18 mars ou du 21 avril 1975 et, dans cette perspective, les Gouverneurs devraient être prêts à faire valoir leur opinion unanime à la fois auprès de leur Ministre respectif et collectivement en session du Conseil, par la voix du Président du Comité.

2. Intérêt manifesté par la Banque Nationale Suisse à l'égard du "serpent"

Il est possible que le télex envoyé à ce sujet par M. Leutwiller soit suivi de contacts entre celui-ci et le Président du Comité ou d'autres Gouverneurs; il se pourrait aussi qu'à l'occasion des études préliminaires qu'elle va entreprendre, la Banque Nationale Suisse éprouve l'utilité de rencontrer des experts du Comité pour mieux connaître les modalités de fonctionnement du "serpent" et les possibilités d'association. De telles rencontres pourraient être assurées, du côté de la CEE, par M. Heyvaert, accompagné d'un membre du secrétariat du Comité plus particulièrement chargé de la liaison; elles pourraient faire l'objet éventuellement de discussions au sein du groupe d'experts.

3. Prochaines séances du Comité

La prochaine séance du Comité devrait avoir lieu normalement à Bâle le mardi 8 avril 1975. La session du Conseil des Ministres des Finances prévue pour le 21 avril aura lieu à Luxembourg; les Gouverneurs pourraient peut-être en profiter pour tenir dans cette ville une séance du Conseil d'administration du FECOM, à moins qu'ils préfèrent attendre juin, mois pendant lequel les sessions du Conseil des Ministres doivent avoir lieu également à Luxembourg.

En septembre, il n'y aura pas de réunion à Bâle à cause de l'Assemblée générale du FMI. Il serait donc opportun d'envisager, dès à présent, une séance du Comité à Washington, en liaison avec cette Assemblée, séance qui pourrait être organisée en collaboration avec les services du FMI. (En 1974 une séance du Comité a été tenue à Washington le lundi 30 septembre à 15 heures).